

Chapitre 2 : Communes aux conditions physiques et humaines identiques

Dans l'ensemble de l'archipel des Comores, les conditions physiques et humaines sont quasiment identiques, seulement des simples variations régionales ou locales ne s'observent souvent qu'une fois sur place. La commune de Mitsamiouli se situe dans la pointe nord de l'île de la Grande Comore. Tandis que celle d'Itsahidi se situe dans la péninsule sud de l'île. Leur situation géographique leur fournit des conditions physiques et humaines moyennement différentes.

2.1. Démographies différentes entre les deux communes

La population des Comores estimée 817 324 habitants⁵ en 2017, en attribuant 416 370 à l'île de la Grande Comore. Elle est en majorité rurale à 72,1 % contre 27,9 % en milieu urbain, mais l'urbanisation progresse au rythme de 6,5 % par an. Cette population est jeune, 56 % des habitants ont moins de 20 ans avec un taux de croissance démographique d'environ 2,42 %. Ce rythme reste le même dans l'ensemble du pays. Les communes de Mitsamiouli et d'Itsahidi ont une démographie différente, telle que s'observée à travers l'origine de ses descendances. Un grand écart est constaté à propos de la mobilité mais surtout de l'équilibre de la population de chaque commune vis-à-vis de l'ensemble de ses localités.

2.1.1 Population de la commune de Mitsamiouli inégalement répartie, concentrée sur deux principales localités

La population de la commune de Mitsamiouli comporte une forte proportion de descendants des colons français dont les familles les plus connues sont les Humblot, les Rivière et les Toinette. Cette commune enregistre un total de 12 931 habitants⁶ en 2017 contre 9 078 en 2003 retenue comme l'année de référence, c'est à dire le dernier recensement des Comores. Elle est composée de six localités, du sud au nord, Ndzaouze, Nkourani, Fassi, Mitsamiouli (communément appelée Mitsamiouli Mdjini), Memboimboini et Hadawa. Démographiquement, Mitsamiouli Mdjini y est la plus grande ville abritant 6 853 habitants, suivie de Ndzaouze avec 3 286 habitants ; le reste des localités n'en dispose qu'entre 400 et 950.

En fait, l'évolution de cette population de la commune de Mitsamiouli est inégalement répartie et concentrée sur ces deux principales localités. La somme démographique des autres

⁵<http://countrysimeters.info/fr/Comoros>

⁶Institut National de la Statistique et des Etudes Économiques et Démographiques (INSEED)

localités de la commune, soit qui 2 792 habitants, ne parvient pas à égaler celle de la ville de Ndzaouze, et donne un écart de 494 habitants, soit un plus que la population de Nkourani selon les chiffres de 2017. Cet écart peut s'expliquer par l'exode des autres localités vers la ville de Mitsamiouli où se concentrent les activités sociales et économiques de la commune et presque de toute la région. Cet exode est d'autant facilité par le fait que leurs habitants ont souvent des parents dans cette ville et qu'un bon nombre est recensé en tant qu'habitants de la ville de Mitsamiouli où ils se trouvent souvent pendant les périodes de recensements.

2.1.2 Commune d'Itsahidi fortement peuplée malgré sa forte émigration

Fondée par des païens portant le titre de *Fe* d'origine Africaine dont les plus connus sont Said Bakari⁷, la région de Mbadjini comme l'ensemble de la Grande Comore subit les affrontements successifs à l'arrivée d'autres tribus, telles les chefs Bedjas qui vainquirent les *Fe* et agrandirent leur territoire. Cette commune hérita d'une organisation hiérarchique forte que tout l'ensemble de l'île, mêlant divisions sociales, lignages, classes d'âges, pour constituer des unités politiques avec un fort matrilineage. Ainsi, sa population totale de 22 509 habitants en 2017 contre 15 802 habitants en 2003 enregistre une valeur considérable de migrants. Cette commune est composée du sud au nord de onze localités : Dzahadjou, Simamboini, Chindini, Orovéni, Ndzouani, Malé, Foubouni, Koimbani, Nyoumadzaha-Mvoumbari et Mohoro. Tandis que pour la commune d'Itsahidi la population a presque doublé depuis 2003 en passant de 15 802 à 22 509 en 14 ans. Elle se divise en trois : d'abord, les localités de plus de mille habitants y constituent ses principales villes, à savoir : Foubouni, Male, Mohoro, Nyoumadzaha-Mvoumbari et Chindini ; ensuite, celles de mille habitants et, en fin, les localités de moins de mille habitants selon la démographie de 2017.

Pour des raisons souvent économiques et dans l'espoir d'une vie meilleure, un bon nombre d'entre eux cherche toujours des moyens soit migrer vers la France, soit vers les territoires d'outre-mer de France par voie clandestine, soit par un mariage blanc, soit encore aujourd'hui pour s'inscriptions à l'université. Des forts liens se tissent entre les familles qui accueillent le plus possible de leurs membres ; cela se constate comme une réussite grâce à leur nombre vivant à l'étranger. Une fois installé en France, le dernier se voit l'engagé à prendre à son tour aussi une autre personne de la famille et ainsi de suite. Ce phénomène s'observe dans plusieurs localités de la commune dont Foubouni, Simamboini, Dzahadjou, Malé et Nyoumadzaha-Mvoumbari, à la différence des autres localités des autres communes

⁷Sophie BLANCHY, « Cités, citoyenneté et territorialité dans l'île de Ngazidja (Comores) », 2004, p. 341-380

et régions. Quant à la ville de Fombouni, celle-ci subit une forte migration où plus de la moitié de sa population réside à l'étranger, plus précisément en France. De nombreuses habitations n'y ouvrent ainsi leurs volets que trois mois dans l'année. Dans cette commune, les valeurs traditionnelles et coutumières sont fortement défendues et conservées ; ce qui renforce les liens de cette population migrée avec ses familles résidant aux Comores.

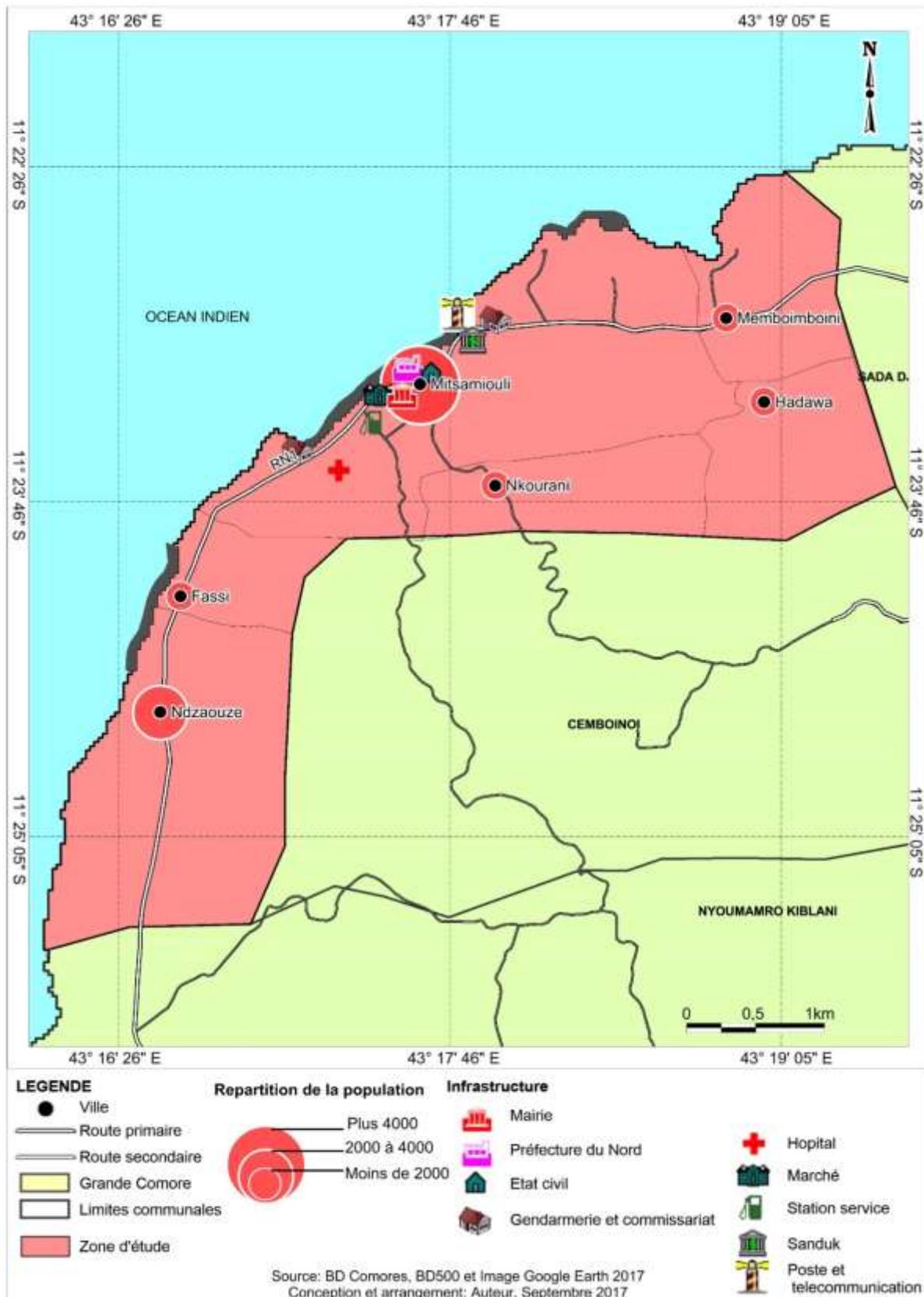
2.2. Représentations sociales et identité des deux communes

L'organisation administrative, infrastructurelle et démographique de ces deux communes en déduit le rôle du chef-lieu et le fonctionnement de chacune d'elles. Il s'agit de la dépendance administrative et économique qui peut démarquer une localité des autres.

2.2.1. Commune de Mitsamiouli, dynamique et prometteuse

Mitsamiouli était figurait les villes du pays où l'administration coloniale avait installé des communes pilotes dès les années 1960, en ayant permis d'y bénéficier les premiers services déconcentrés au niveau de la région, dans la ville de Mitsamiouli, chef-lieu du canton Mitsamihouli-Mboude. Ce fut le résultat des premiers services déconcentrés, une organisation administrative qui permet pour la première fois, de contrôler le territoire et la population qui y vivait. Cette présence de l'Etat central par le système de la déconcentration ne remit pas en cause la dynamique des localités en s'octroyant leurs propres organisations en matière de développement communautaire. Une politique de déconcentration fut mise en place après l'indépendance jusqu'en 2000, pour tenter une autre voulue par les autorités de la Grande Comore. Cette dernière permit de créer une commune regroupant cinq localités dont Hadawa, Memboimboini, Mitsamiouli, Nkourani et Fassi. Malgré l'engagement affiché par certains, le projet n'aboutit pas aux résultats escomptés. En effet, des commissions étaient mises en place essentiellement pour étudier minutieusement la possibilité de créer des communes capables de répondre aux attentes de la population. Une loi sur la décentralisation promulguée en 2011 sur l'organisation territoriale de l'Union des Comores aux services des communes. Le nouveau texte instaura de nouvelles dispositions en matière d'organisation territoriale et fixa un nouveau découpage territorial rendant Mitsamiouli parmi les 28 communes de la Grande Comore composée de six localités avec Ndzaouze. Elle est administrée par des élus depuis les scrutins du 22 février 2015.

Carte n° 2: Répartition de la population et des infrastructures administratives dans la commune de Mitsamiouli



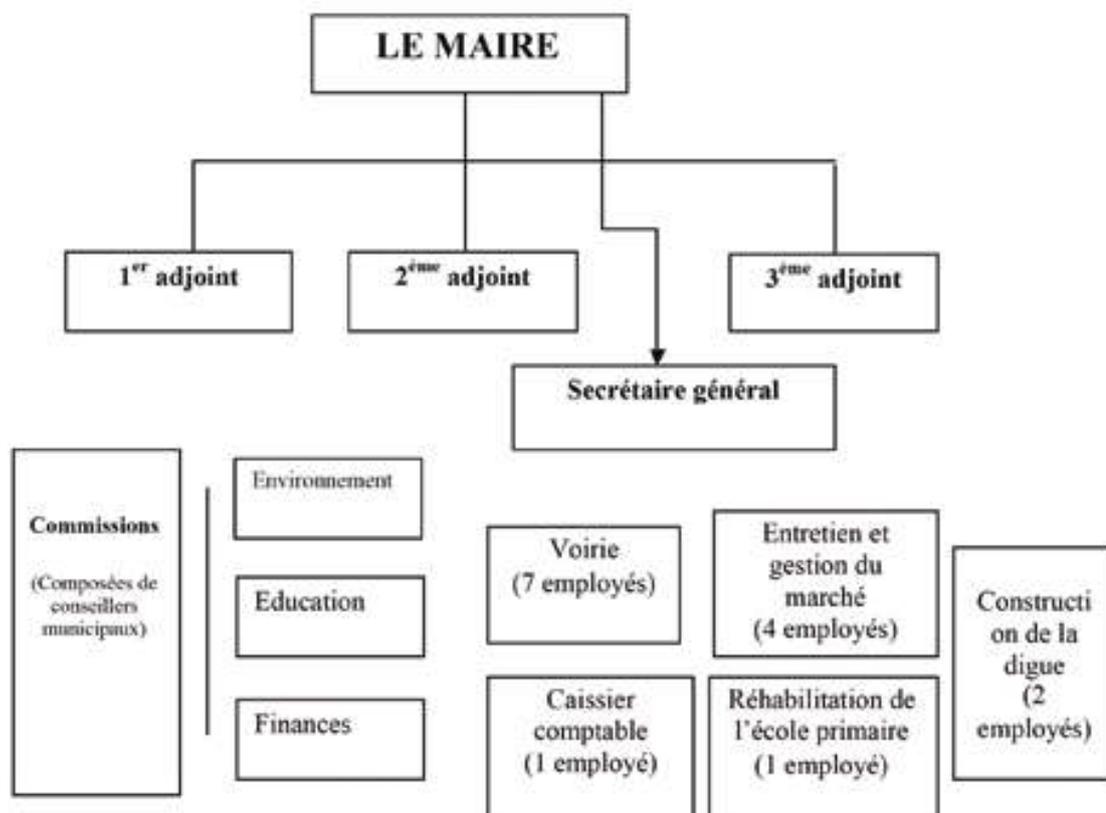
Source : BD Comores, arrangé par l'auteur

Cette carte précédente constitue l'ensemble des localités, de leurs populations et des infrastructures administratives de la commune de Mitsamiouli. Elle localise la préfecture, la mairie, la gendarmerie et l'état civil. Les infrastructures sont groupées dans la ville de Mitsamiouli. La population de la commune du même nom est inégalement répartie et concentrée dans deux principales localités : les villes de Mitsamiouli et de Ndzaouze. Cette inégalité peut s'expliquer par l'exode de la population d'ailleurs vers la ville de Mitsamiouli où se concentrent les activités sociales et économiques communales et presque de toute la région. Un exode facilité par le fait que les habitants des autres localités de la commune ont souvent des liens de parenté en ville.

Dans le cadre général de la loi n° 11-005/AU portant sur la décentralisation, l'organisation territoriale repose sur deux organes essentiels : un organe délibérant, le Conseil communal et un autre exécutif qui est le maire ou, plus précisément, le bureau communal. Dans l'année, le conseil communal réalise quatre sessions ordinaires dont une session pour voter le budget primitif de l'exercice à venir ; une deuxième pour examiner les comptes administratifs, de gestion et pour voter le budget additionnel ; une troisième pour adopter, modifier et évaluer le plan de développement de la commune, et une dernière session pour discuter du rapport d'activités annuel de la commune. Une réunion extraordinaire réunissant soit le bureau communal au moins une fois par mois, soit l'ensemble des conseillers avec un taux de présence d'au moins de 50 % pour traiter les autres points avec la majorité par consensus fait l'objet d'un procès-verbal archivé au sein de la mairie.

Cette organisation dictée par la loi n° 11-005/AU est majoritairement respectée. Certes, des difficultés se présentent souvent quant à la session du vote du budget primitif qui peut, toutefois, ne pas respecter le calendrier communal à l'attente de la dotation du fonds de l'Etat auprès des communes. La subvention de l'Etat auprès de ces dernières reste le fonds formel et de très grande importance pour le fonctionnement communal malgré ses irrégularités. Le fonctionnement organisationnel de cette commune va être très explicité dans le chapitre trois de la partie suivante.

Figure n° 1: Organigramme de la commune de Mitsamiouli



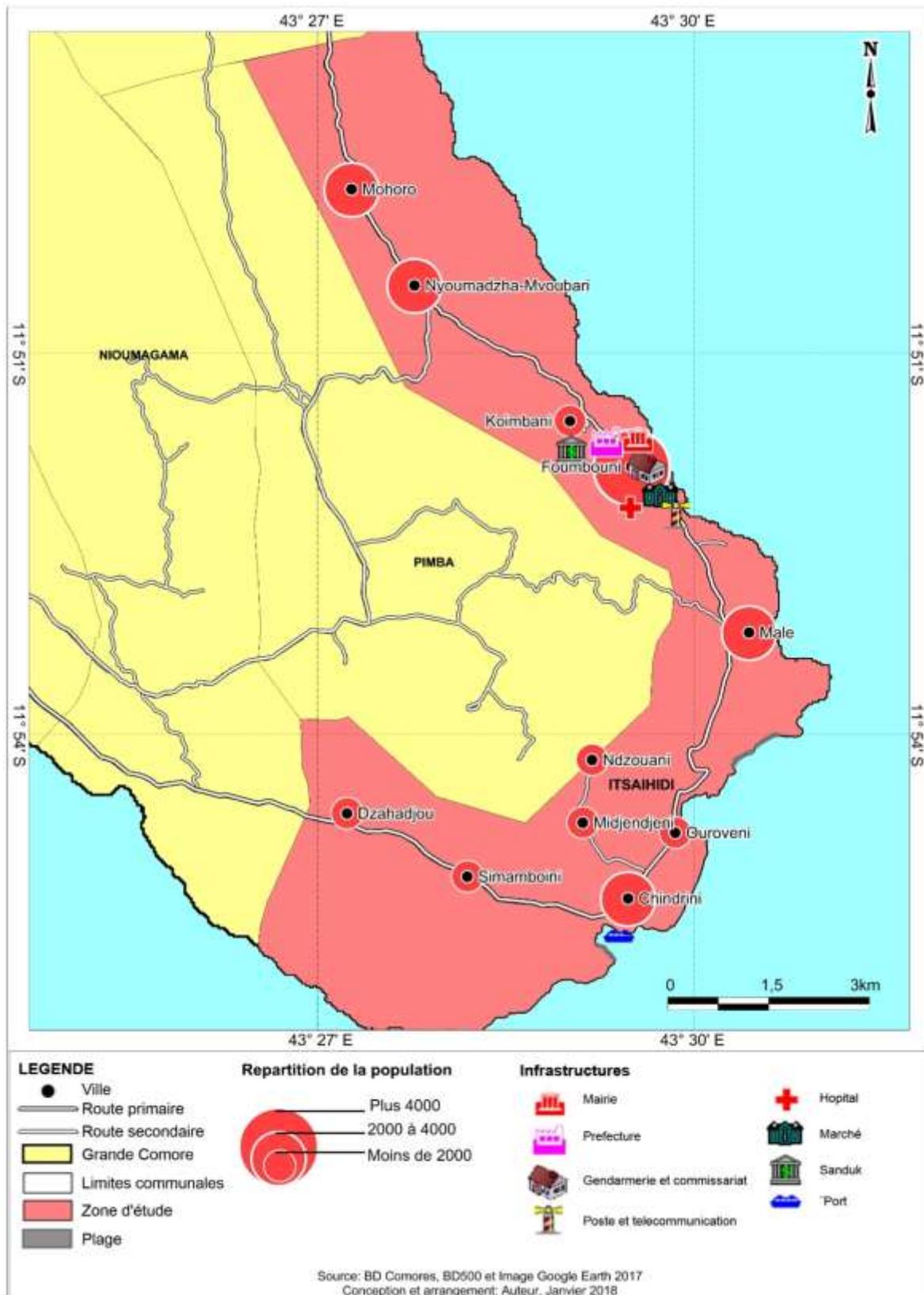
Cet organigramme synthétise le personnel travaillant dans la mairie. Un ensemble de commissions constituées des conseillers municipaux s'organise autour de différents domaines de fonctionnement des activités de la commune. Il s'agit d'un département d'environnement, d'éducation et des finances sous la direction des adjoints au maire. Le fonctionnement cet organigramme est respecté dans la mesure où la commune est accompagnée de l'ONG Maecha, qui travaille principalement dans l'éducation et qui s'est lancée aujourd'hui dans le développement local. Cet accompagnement est le pôle du fonctionnement de l'ensemble de l'administration de la commune de Mitsamiouli.

2.2.2. Itsahidi, une commune sous les poids tradi-coutumiers

Définie comme l'un des points d'ancrage de l'histoire des Comores et l'un de leurs pôles les plus puissants à l'époque des sultanats comoriens, la région se distingua des autres par son statut de capitale royale située dans la ville de Foubouni. Cette dernière fut désignée comme chef-lieu de la région de Mbadjini. Jusqu'en 2011 avec la promulgation de la nouvelle loi sur l'organisation territoriale de l'Union des Comores aux services des communes, des nouvelles dispositions en matière d'organisation territoriale découpent la région de Mbadjini en deux Préfecture de cinq communes : Préfecture de Mbadjini-Est (communes d'Itsahidi, de Domba, de Pimba) et Préfecture de Mbadjini-Ouest (communes de

Nioumagama, de Ngouengoe). La commune d'Itsahidi, compte onze localités, à savoir : Foubouni, Koimbani, Malé, Midjendjeni, Orovéni, Ndzouani, Chindini, Simamboini, Dzahadjou, Mohoro et Nyoumadzaha-Mvoumbari.

Carte n° 3: Répartition de la population et des infrastructures administratives dans la commune d'Itsahidi

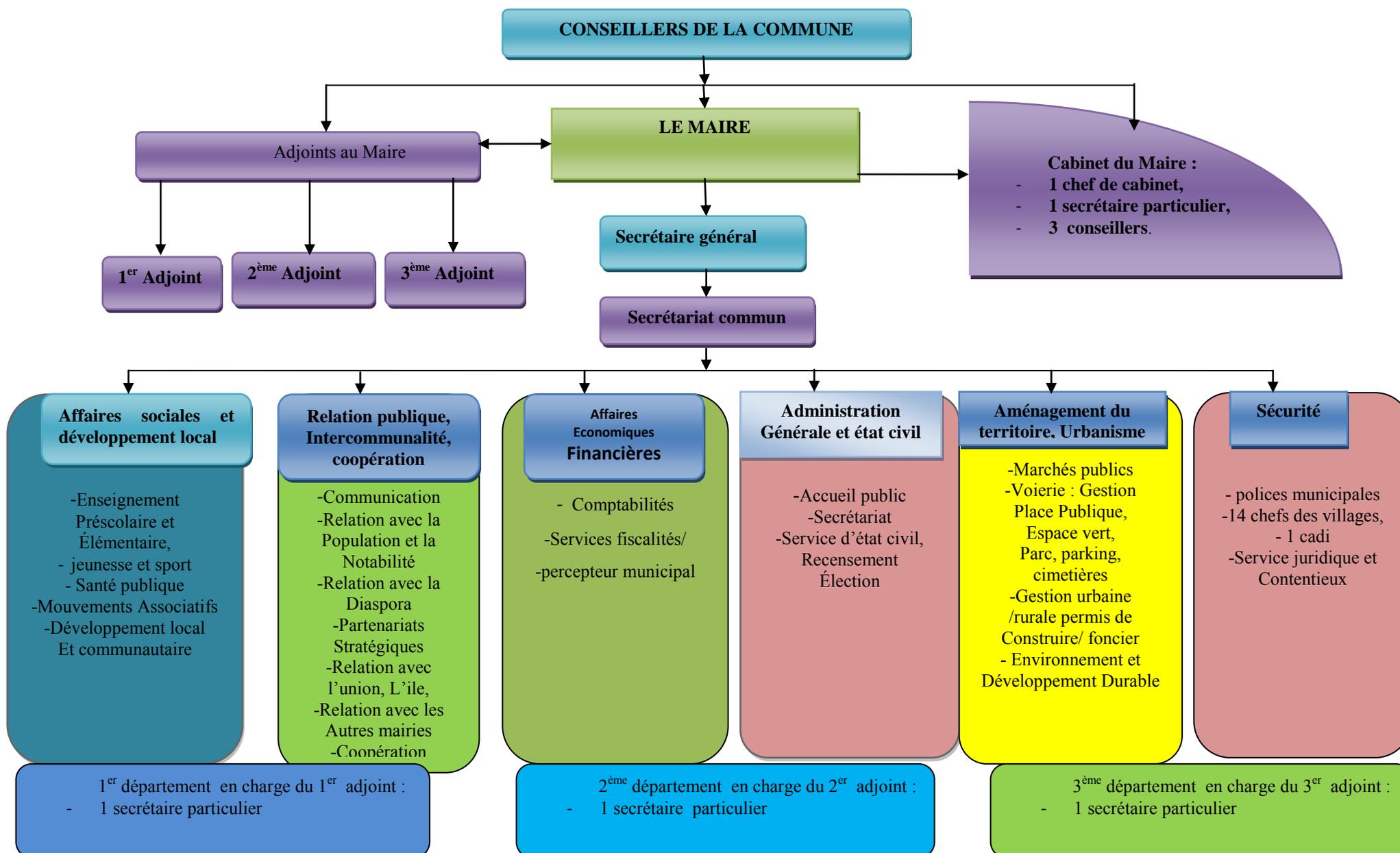


Source : BD Comores, Google Earth 2012, arrangé par l'auteur

Cette carte n°3 situe l'ensemble des localités, des populations et des infrastructures administratives de la commune d'Itsahidi. Ces infrastructures se concentrent principalement dans la ville de Foumbouni, à l'exception du petit port de plaisance de Chindini. La population de la commune d'Itsahidi a presque doublé depuis 2003, en passant de 15 802 à 22 509 habitants en 2017. Elle peut être divisée en trois catégories de localités : de plus de 4 000 habitants avec seulement la ville de Foumbouni, ensuite, entre 4 000 à 2 000 habitants englobant les villes de Male, de Mohoro, de Nyoumadzaha-Mvoumbari et de Chindini et, au final, de moins de 2 000 habitants qui regroupent les autres localités selon la démographie de 2017.

La commune d'Itsahidi fonctionne suivant le cadre général de la loi n° 11-005/AU portant sur la décentralisation, principalement avec deux organes : un organe délibérant qui est le Conseil communal et un organe exécutif le maire ou, plus précisément, le bureau communal comme fut le cas de la commune de Mitsamiouli. Toutefois, le fonctionnement interne du bureau communal est le plus respecté avec les tâches de l'état civil. Le disfonctionnement par rapport à l'organisation dictée par cette loi sur la décentralisation s'observe, tout d'abord à la troisième ligne du fonctionnement de la commune relevant de l'adoption, de la modification et de l'évaluation de son plan de développement. Dans cette commune, ce plan n'y existe pas encore. Viennent s'y ajouter des difficultés sur la session de vote du budget primitif qui peut ne pas respecter le calendrier communal en attendant la dotation du fonds de l'Etat aux communes ; le fonds formel est de très grande importance pour le fonctionnement communal malgré ces irrégularités.

Figure n° 2: Organigramme de la commune d'Itsahidi



Dans le but d'assurer un bon fonctionnement de son administration communale et de la mise en œuvre des projets, la commune d'Itsahidi a distribué ses fonctions à travers les membres de son bureau particulièrement, de ses adjoints au maire. Cependant, cette initiative reste jusqu'alors couchée sur papier sans fonctionner comme cela apparaît dans l'organigramme.

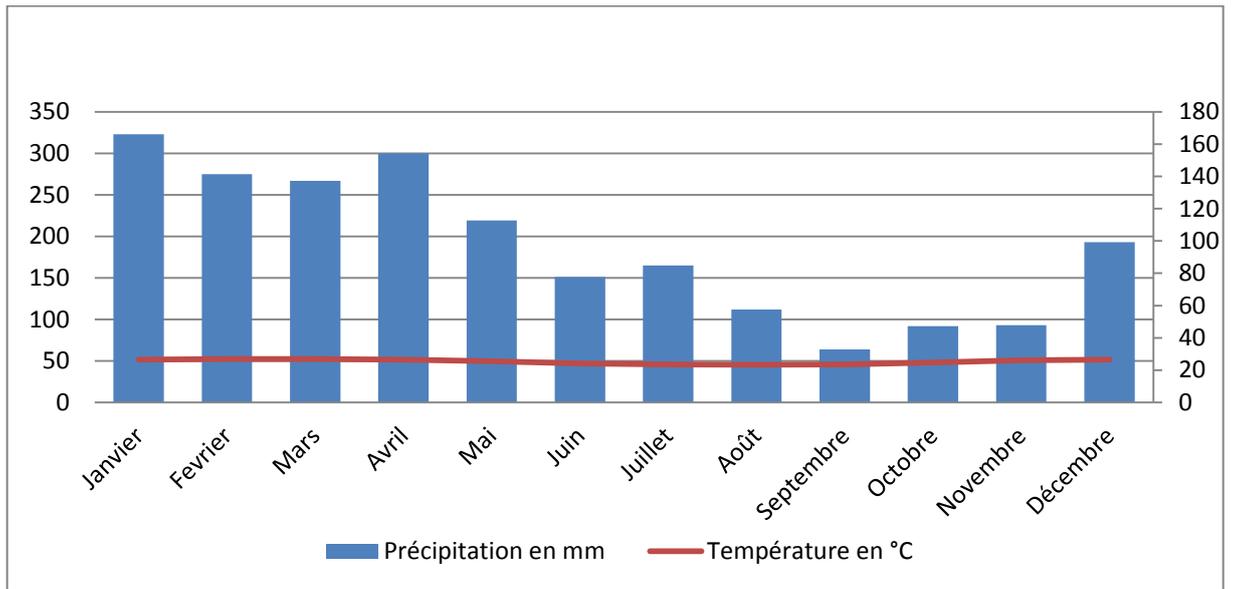
2.3. Communes au climat tropical sec

Les Comores, précisément l'île de la Grande Comore, bénéficient d'un climat tropical avec une saison chaude mais saison des pluies correspondant à l'été austral, du mois de novembre à avril et une saison fraîche à partir de mai à octobre. Toutefois, dans l'ensemble du pays, il existe peu de données disponibles et peu de séries complètes reprenant sur une longue période les relevés pluviométriques et de température. Le nombre de stations est relativement réduit: les stations les plus fiables sont celles des aéroports sur toutes les îles et le service de météorologie de l'aviation civile situé à Moroni. La Grande Comore est presque occupée sur les 2/3 de son territoire par des reliefs, du Kartala au centre relié au massif de la Grille au nord de l'île par un plateau de plus de 700 m et au massif de Mbadjini au sud. La dominance de ses reliefs modifie le climat sur plusieurs kilomètres, en fonction de leur altitude, puis de leur exposition face au vent ou sous le vent. Leurs températures et pluviométries y varient. Néanmoins, les deux communes enregistrent des précipitations importantes, de plus de 1 700 mm toute l'année.

2.3.1. Mitsamiouli, au climat tropical sec des vents des moussons

Cette commune bénéficie d'un climat tropical, caractérisé par une saison chaude et humide ou été austral, à partir de novembre jusqu'au mois d'avril et une saison sèche et fraîche ou hiver austral de mai jusqu'au mois d'octobre. Elle subit de faibles variations de températures et une pluviométrie élevée. La température moyenne annuelle y atteint 25,3°C et la précipitation y est en moyenne de 2 254 mm. La commune bénéficie du vent de la mousson (kashkazi) venant du nord-ouest avec une précipitation abondante. Son positionnement à la péninsule du relief du Massif de la Grille, versant au vent de la mousson s'y ajoute. Plusieurs temps peuvent ainsi intervenir selon la zone de convergence intertropicale (CIT). Si cette dernière se maintient au nord de l'archipel, la commune peut bénéficier du vent de l'alizé (kusi) qui peut s'étendre jusqu'au nord. La nuit les températures chutent à 21°C et la journée elles peuvent atteindre 29°C.

Graphique n° 1: Diagramme climatique de la commune de Mitsamiouli



Source : <https://fr.climate-data.org/country/21/>, (Station météo utilisée pour calculer le climat : MORONI AIRPORT /GRA (située à 40km)), arrangé par l'auteur

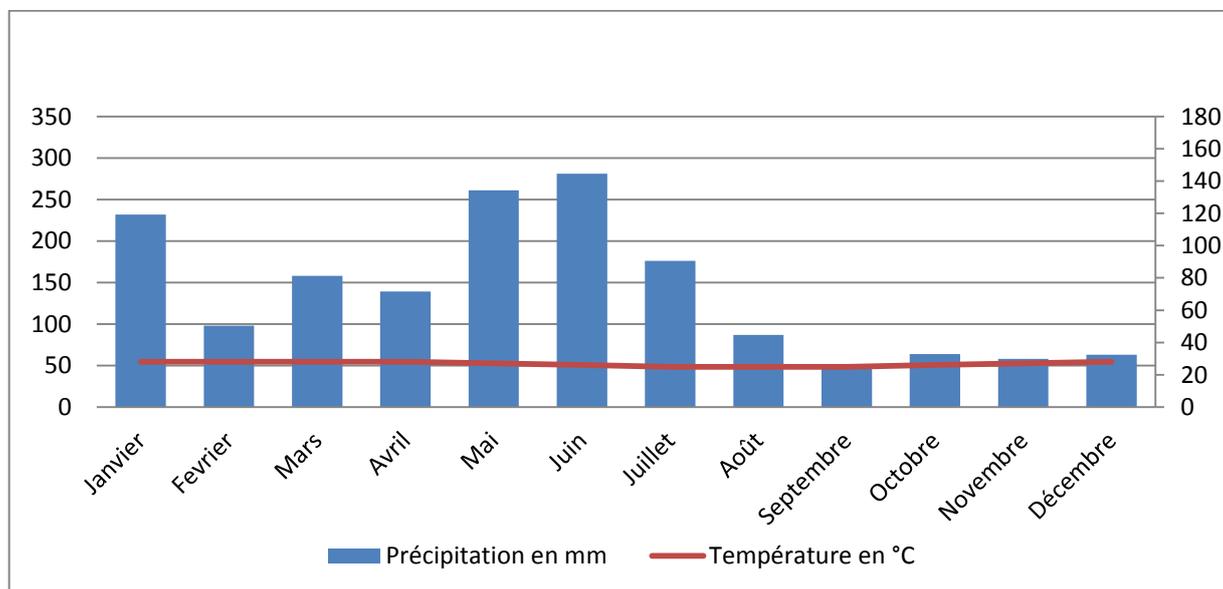
Cette graphique traduit, de façon explicite, les variations climatiques entre les températures et les précipitations de la commune de Mitsamiouli, durant toute l'année. Cette variation des précipitations donne entre le mois de Janvier le plus arrosé une moyenne de 323 mm et le mois de septembre le moins arrosé une moyenne de 64 mm, se traduisant par une amplitude moyenne annuelle de 259 mm, ce qui représente une quantité de précipitation importante. A partir du mois de janvier, s'observe une pluviométrie importante de plus de 200 mm, jusqu'à mai, ce qui les désigne comme étant les mois les plus arrosés de la commune. Quant aux variations des températures, mars est le mois le plus chaud de l'année avec une température moyenne de 26.9°C et août le plus froid avec une moyenne de 23.3°C ; l'ensemble enregistre une amplitude moyenne de 3.6°C sur la commune.

2.3.2. Itsahidi, au climat tropical sec des vents des alizés

La commune d'Itsahidi jouit d'un climat chaud toute l'année. Située dans la péninsule sud-ouest de la Grande Comore, elle bénéficie des vents de l'alizé (kusi), air tropical (maritime indien), une masse d'air très humide mais qui s'assèche en traversant la côte est de Madagascar et qui ne présente plus les mêmes caractères en atteignant l'archipel, plus précisément Itsahidi. Il y est observé une baisse notable de la température et quelques pluies. Par rapport au vent de la mousson, cette commune se situe sur le versant sous le vent ; toutefois, elle peut en bénéficier quand la CIT souffle au sud, sur les côtes nord de

Madagascar. Plusieurs types de temps peuvent intervenir selon le positionnement de la CIT. La commune enregistre une moyenne de précipitations annuelle de 1 786 mm environ.

Graphique n° 2: Diagramme climatique de la commune d’Itsahidi



Source : <https://fr.climate-data.org/country/21/>, (Station météo utilisée pour calculer le climat : MORONI AIRPORT /GRA (située à 47km)), arrangé par l’auteur

Cette graphique n°2 illustre les variations climatiques de la commune d’Itsahidi sur toute l’année. Le mois de mars est le plus chaud de l’année avec une température moyenne de 28°C et juillet le mois le plus froid de l’année avec une moyenne de 25°C. Cette commune enregistre une amplitude des températures annuelle de 3°C. Septembre reste le mois le moins arrosé avec une précipitation moyenne de 50 mm et juin, le mois le plus arrosé de la commune avec des précipitations moyennes de 281 mm. Entre ces deux mois, l’amplitude moyenne atteint 231 mm. Les précipitations importantes commencent à partir du mai jusqu’à juillet et à y ajouter le mois de janvier.

D’une manière générale, le climat des Comores est tropical sec durant toute l’année. La Grande Comore enregistre une moyenne pluviométrique qui varie entre 1 000 mm à 6 000 mm en fonction de l’altitude, du relief et de l’exposition. Cela représente une très grande valeur pluviométrique de façon générale. Toutefois, des microclimats peuvent apparaître à la conjonction de nombreux facteurs, tels les reliefs, l’exposition aux vents et l’altitude mais sans variation importante du climat général de l’archipel, donc dans les deux communes.

Conclusion de la première partie

La première partie de ce mémoire se rapporte aux démarches de recherche et aux concepts construits, adoptés dans l'approche déductive, afin d'avoir une large connaissance sur le sujet traité et de pouvoir le mener à bien. Il s'agit d'une investigation allant du cas général vers le particulier du secteur de la décentralisation et du développement territorial en l'occurrence la Grande Comore dans le cadre du rôle de la population locale pour élaborer les projets et prendre des décisions sur le développement de ses territoires. La recherche a été conduite sur la consultation des ouvrages généraux et spécifiques parlant des concepts et des notions du sujet traité à travers des bibliothèques et des webographies. Des ouvrages généraux portent sur la décentralisation, le développement local, la décentralisation et le développement local, le développement territorial. Quant aux ouvrages spécifiques, plusieurs d'entre eux ne comportent que des articles dans la mesure où la décentralisation est en son état embryonnaire sans avoir fait l'objet du centre d'un débat ou d'intérêt de recherche dans les années passées.

Le développement local par la décentralisation aux Comores n'apparaît pas directement sur l'ensemble des communes. S'agissant d'est une politique nouvelle et jeune pour la population, à Mitsamiouli et à Itsahidi, il est observé une démarcation d'entrepreneuriat de la décentralisation par rapport aux autres communes.

Qu'en est-il maintenant de l'organisation et du fonctionnement de la décentralisation dans ces deux communes ainsi que de l'implication de la population locale ?